SAVATE BOXE FRANÇAISE et DA

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Mis à jour le 28 10 2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Composition de la commission mixte nationale

Membres FFSBDA

Christophe NEUVILLE (CTN – Commission universitaire)
Dominique GOUJAUD *(Commission)*

Membres FF Sport U

Jean-Marc SKALECKI (Université Lille)
Karl DRAPIED (Conseiller Technique National)

Invités

Pascal BOISON (Université de Rennes)
Cécile MILLET (Gestion de compétition)
Nicolas GUERIN (Chargé de mission sports FFSU)

Préambule

La FF Sport U et la **FF SBFDA** s'associent pour organiser en 2027 :

- Un championnat de France féminin et masculin de Savate **Assauts** Universitaire **individuels** ;
- Un championnat de France de Savate **Assauts** Universitaire par **équipes (mixtes)** ;
- Un examen de juge-arbitre universitaire CUA3 (individuel et équipe)

Pour que le titre de champion de France octroie des points dans le cadre du challenge des AS, il est nécessaire qu'au moins 4 étudiant.es soient engagé.es dans une catégorie de poids.

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU Assaut ind. & équipes	25 et 26 mars 2027 (Ile de France) Gymnase Biancotto	26 février 2027 CMN le 4 mars 2027	26 février 2027

Table des matières

CHAMPIONNAT DE FRANCE SAVATE ASSAUT INDIVIDUEL 4
1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION 4
2 – ÉPREUVES SÉLECTIVES 4
3 - DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE (QE) 4
4 – FORMULES SPORTIVES ET RÈGLEMENTS 5
CHAMPIONNAT DE FRANCE SAVATE ASSAUT PAR ÉQUIPES 7
1.2 – ÉPREUVES SÉLECTIVES 7
1.3 RÈGLEMENTS ET FORMULES SPORTIVES 8
2 – FORMULE SPORTIVE EQUIPE 9
2.1 – CATÉGORIES DE POIDS 9
2.2 – JUGEMENT ET CLASSEMENT 9
ÉTUDIANTS OFFICIELS EN STAGE NATIONAL PENDANT LE CFU 10
FORMATION D'ARBITRES 11
CONTACTS 12

CHAMPIONNAT DE FRANCE SAVATE ASSAUT INDIVIDUEL

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Présenter obligatoirement sa licence FF Sport U et sa carte d'étudiant (actualisée)
- Avoir participé à une épreuve sélective et figurer dans la liste nationale des qualifiés

2 – ÉPREUVES SÉLECTIVES

Les Ligues régionales du Sport U organisent des phases qualificatives dans la limite du périmètre régional ou inter-régional.

La CMN de qualification se réunira à l'issue de la date butoir de retour des résultats régionaux afin de statuer sur un effectif global et par catégorie, raisonnable en matière d'organisation

- A l'issue des championnats de ces phases, chaque ligue envoie ses propositions de qualification pour le **26 février 2027** au plus tard.

La liste des qualifiés sera disponible ici.

Préconisations pour l'organisation des épreuves sélectives

- Privilégier un système de poules (si elles peuvent se tenir) pour donner la possibilité aux étudiants de disputer au moins 2 assauts.

3 - DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE (QE)

Toute demande de **QE doit passer par les Ligues Régionales du Sport U** : formulaire spécifique Q.E ici.

- Transmission à la Direction Nationale FFSU impérativement **avant** la date de retour des résultats par les ligues le vendredi **26 février 2027**
- Toute demande incomplète ne sera pas traitée par la Direction Nationale : palmarès précis et attestés par la FFSBDA et justificatifs (médicaux, etc.) pertinents indispensables

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

- Attention, l'athlète postulant à une QE doit avoir pris sa licence avant les championnats régionaux individuels et s'ils n'ont pas lieu à la date de la demande de QE

4 – FORMULES SPORTIVES ET RÈGLEMENTS

Formule sportive INDIVIDUELLE

Poules puis élimination directe.

S'il y a moins de 4 engagés(e)s dans une catégorie de poids, suite à des forfaits de dernières minutes, puisqu'il s'agit d'assaut, la CMN pourra proposer aux qualifiés de tirer dans la catégorie immédiatement supérieure ou tirer directement en finale.

Durée des assauts

3 reprises de 1'30 sur toute la compétition (tours de poules ainsi que dans les épreuves à élimination directe et les épreuves finales).

En cas d'égalité de points à l'issue des éliminatoires, les tireurs seront classés dans les poules selon les critères suivants pris dans cet ordre :

Nouveau

- Le vainqueur de l'assaut les ayant opposés
- Le nombre d'avertissements
- Le tirage au sort (remplace le critère de poids) **Encore une fois à condition qu'il ne soit pas mieux classé que les deux titulaires selon le règlement sportif TT 2026-2027**
-

Dans le cas où 3 (ou plus) tireurs seraient à égalité, dès que l'un d'eux est éliminé, par l'un ou l'autre des critères ci-dessus, la sélection continue à se faire en remontant au premier critère de la liste.

Les assauts pour la 3ème place seront systématiquement disputés.
Dans une poule intégrale de 3 à 5 tireurs, une finale sera tout de même disputée.

Jugement

Les tireurs sont jugés sur leur maîtrise technico-tactique et la précision des touches. Toute puissance doit être exclue.
Le jugement des assauts est basé sur le principe de l'écart entre les 2 tireurs. L'écart entre les deux tireurs se fera globalement en une seule note par tireur et par reprise tenant compte à la fois de la prestation technico-tactique et de la touche.
Egalité entre les tireurs : tireur A=2, tireur B=2

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Domination du tireur A : tireur A=3, tireur B=2
Domination importante du tireur A : tireur A=3, tireur B=1

En cas d'égalité, à l'issue de l'assaut, le juge attribuera obligatoirement un point de bonus à l'un ou l'autre des tireurs pour désigner le vainqueur.

Tenue des compétiteurs

- **Tenue** intégrale ou la tenue en deux parties.

Voir code FFSBFDA Mémentos & Règlements - Cahier 7 – Règlements d'arbitrage point 13.3.4 » https://www.ffsavate.com/content/uploads/2024/10/Cahier-n%C2%B07-Reglements-maj-du-4-octobre-2024.pdf

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U : LIEN ICI

Rappel !

- **Poids des gants :** gants **10, 12** onces pour toutes les catégories de poids masculines et **10, 12** onces pour les féminines.
 Pour un même assaut les tireurs et tireuses doivent avoir des gants de même poids.

- **Protections :**

Protège-dents et coquille obligatoires pour les garçons
Protège-dents, protège-poitrine obligatoires pour les filles

- Cas particuliers : les casques peuvent être autorisés sous avis de la CMN

- **Les protections suivantes sont préconisées** :

Mitaines ou bandages souples, protège-tibias sans armature autorisés, protection pubienne pour les filles.

Tout le matériel personnel devra être validé au moment de la pesée.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Catégories de poids

Pour le championnat de France individuel les tireurs doivent tirer dans la même catégorie qu'aux épreuves régionales et/ou inter-régionales (sauf si moins de 4 participants dans la catégorie).

La pesée a lieu la veille de la compétition et doit se faire obligatoirement en tenue règlementaire de compétition (tenue intégrale ou en deux parties). A ce titre, une tolérance de 200 grammes est accordée.
Chaque étudiant doit se présenter avec son matériel personnel pour vérification.

	Hommes	Femmes	
10 oz	Moins 60 kg	Moins 50 kg	10 oz
	+60 kg à 65 kg	+50 kg à 55 kg	
	+65 kg à 70 kg	+55kg à 60 kg	
	+70 kg à 76kg	+60 kg à 65 kg	
12 oz	+76 kg à 82 kg	+65 kg à 70 kg	12 oz
	Plus de 82 kg	Plus de 70 kg	

CHAMPIONNAT DE FRANCE SAVATE ASSAUT PAR ÉQUIPES

1.1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Présenter obligatoirement sa licence FF Sport U et sa carte d'étudiant (actualisée)

Niveau : Tous niveaux de pratique.

1.2 – ÉPREUVES SÉLECTIVES

Le quota national est défini par la CMN en fonction des conditions d'organisation.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Lors de la qualification, priorité sera donnée aux équipes complètes (5 tireurs + 1 officiel)

1.3 RÈGLEMENTS ET FORMULES SPORTIVES

Composition de l'équipe

Une équipe est composée de 6 étudiants licenciés (**3 jeunes gens, 2 jeunes filles, 1 officiel**), dont :

- Au moins 3 tireurs / tireuses de la même AS
- 2 licences extérieures ou individuelles (du même site de ligue) autorisées

Officiel : pour être pris en compte cet officiel devra pouvoir officier (être chronométreur et/ou délégué ou tireur et si la CMN le décide, juger et arbitrer) pendant les 2 journées de compétition obligatoirement. L'officiel doit arriver la veille de la compétition pour participer à la formation.
Présence obligatoire de l'officiel même lorsque l'équipe est réduite à 3 tireurs.

Nouveau

Trois officiels fédéraux seront désignés pour superviser l'arbitrage et le déroulement de cette épreuve par équipes.
L'officiel (CUA1) sera en charge spécifiquement du chronométrage et du jugement et si celui-ci est CUA2 il pourra arbitrer lors de l'assaut

Tous les officiels notamment ceux présentés par chaque équipe s'engagent à rester durant la totalité de la compétition sous peine d'une sanction pour l'équipe.

Le responsable de l'équipe : L'enseignant accompagnateur ou son remplaçant pourra répondre aux sollicitations des organisateurs : marquage des points, suivi des rencontres, organisation des poules et des rencontres, affichage.

Une équipe sera forfait :

a) Si elle n'a pas d'officiel.
b) Si 3 tireurs absents.

Poids des gants

Rappel !

- gants **10, 12** onces pour toutes les catégories de poids masculines et **10, 12** onces pour les féminines.
 Pour un même assaut les tireurs et tireuses doivent avoir des gants de même poids.
 Le matériel personnel devra être validé au moment de la pesée.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

2 – FORMULE SPORTIVE EQUIPE

Les équipes se rencontrent par poules dans un premier temps, chaque tireur dans sa catégorie de poids.

- Phases de poules : 2 reprises de 1'30 avec 1 minute de récupération ;
- Phases finales (1/4 – ½ et finale) : 3 reprises de 1'30, avec 1 minute de récupération.

2.1 – CATÉGORIES DE POIDS

La pesée a lieu la veille de la compétition. Chaque étudiant doit se présenter en tenue règlementaire de compétition (tenue intégrale ou en deux parties) et avec son matériel personnel pour vérification.

	Hommes	Femmes	
10 oz	+ 57 à 65 kg	+ 50 à 58 kg	10oz
	+65 kg à 72 kg	+ 58 kg à 67 kg	
12 oz	+72 kg à 80kg		

2.2 – JUGEMENT ET CLASSEMENT

Mode de jugement identique au championnat « individuel ». (page 4)
Egalité entre les tireurs : tireur A=2, tireur B=2
Domination du tireur A : tireur A=3, tireur B=2
Domination importante du tireur A : tireur A=3, tireur B=1
En cas d'égalité, à l'issue de l'assaut, le juge attribuera obligatoirement un point de bonus à l'un ou l'autre des tireurs pour désigner le vainqueur.

Les équipes sont classées en fonction du nombre de points gagnés par chacun des tireurs : **(victoire : 3pts ; défaite : 1pt ; forfait : 0 pt ; disqualification : - 1 pt)**

Cas d'égalité

En cas d'égalité de 2 équipes, les critères pour les départager sont -ordre prioritaire:
1- Le vainqueur de la confrontation directe
2- Le nombre de victoires effectives en prenant en compte chaque assaut de l'équipe
3- Le nombre d'avertissements capitalisé par chaque équipe

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

4- La nature des victoires (nombre d'unanimités, majorités sur l'ensemble des assauts)

Le tirage au sort.

5 – COMMISSION DES LITIGES

Une commission des litiges est constituée lors des phases finales (composition en article 8 du règlement intérieur). Elle agit par délégation de pouvoirs de la CMN et a compétence à la fois pour les affaires sportives (d'ordre réglementaire) et les affaires disciplinaires. Elle prend toute décision urgente sur le champ, notamment pour permettre la poursuite des compétitions, l'appel n'étant pas suspensif.

ÉTUDIANTS OFFICIELS EN STAGE NATIONAL PENDANT LE CFU

A l'issue d'une formation effectuée dans les régions, les responsables de cette formation et les Ligues Régionales du Sport U proposeront les étudiants titulaires du CUA2, **inscrits à l'examen CUA3 ou titulaires du diplôme de Juge Arbitre Stagiaire de Ligue FFSBFDA.** L'examen CUA3 se déroule durant le championnat de France universitaire.

Les postulants dont la candidature est parvenue à la FFSU et retenus par la CMN, seront conviés à officier (juger et arbitrer) sur le championnat de France. Ils devront impérativement se rendre disponibles sur toute la durée de la compétition.

Ces étudiants devront avoir 18 ans révolus.

Ces étudiants CUA2 en stage national officiant sur le championnat individuel seront pris en charge selon les modalités définies au chapitre « formation » du présent guide. **Par ailleurs, s'agissant des officiels étudiants intégrés à l'équipe et officiant sur le championnat par équipe, ils restent à la charge des associations sportives.** Ces derniers pourront cependant obtenir la certification CUA3 sur proposition du Délégué Officiel supervisant le championnat par équipe.

Un jury FFSBFDA validera la compétence de ces étudiants, attribuera le titre de Juge Arbitre Stagiaire de Ligue FFSBFDA en assaut et délivrera une carte d'officiel ad hoc. En possession de ce titre, les étudiants pourront exercer en FFSBFDA comme les officiels de même niveau à la condition d'être licenciés à la FFSBFDA. Ils seront alors soumis aux mêmes règles que les officiels fédéraux.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

FORMATION D'ARBITRES

Toutes les Ligues du Sport U sont invitées à poursuivre leurs actions de formation d'arbitres universitaires, de niveau CUA1 et CUA2.

L'obtention du diplôme CUA3 donne bien l'équivalence de **Juge Arbitre Stagiaire de Ligue FFSBFDA** (pour les compétitions en assaut).

Les prérequis sont les suivants :

- Être licencié.e FFSBFDA
- Être majeur.e
- Participer à des formations fédérales de mise à niveau pour suivre les compétitions jugées.



108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Conseiller Technique National – Karl DRAPIED
kdrapied@sport-u.com

Chargé de mission sports – Nicolas GUERIN
nguerin@sport-u.com

